OCTOBRE 2026

LETTRE D'INFORMATION

UN BULLETIN D'INFORMATION - RH & ORGANISATION



L'ARTICLE DU MOIS

ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES ESSMS : LES CONDITIONS POUR EN FAIRE UN LEVIER DE PROGRÈS

L'évaluation est indispensable pour améliorer la qualité et prévenir les risques, mais son efficacité n'est pas automatique.

Malgré l'avancée du référentiel national de la HAS, des limites subsistent : prestations centrales peu explorées, fiabilité des résultats à consolider, absence de préconisations des évaluateurs, dialogue insuffisant entre les acteurs.

Notre article formule cinq propositions pour renforcer le dispositif.

LIRE L'ARTICLE >

VEILLE RÉGLEMENTAIRE

L'ATTESTATION D'HONORABILITÉ : UNE OBLIGATION POUR LES INTERVENANTS AUPRÈS D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP



Depuis le 1er septembre 2026, la démarche d'attestation d'honorabilité est généralisée à l'ensemble du territoire pour les professionnels et bénévoles intervenant auprès d'enfants en situation de handicap, notamment dans les IME, ITEP, SESSAD et CAMSP.

L'attestation, demandée en ligne, doit dater de moins de six mois. L'employeur en vérifie l'authenticité à l'embauche, avant l'intervention de bénévoles ou d'intervenants ponctuels, puis dans le cadre d'un contrôle tous les trois ans.

À noter pour les évaluateurs externes : cette obligation ne concerne pas les personnes qui interviennent uniquement en qualité d'évaluateurs, sans exercer auprès des enfants une fonction visée par le dispositif.

RH& Organisation

NOS ACCOMPAGNEMENTS

ASSOCIATION LE PHARE

Nous remercions l'Association Le Phare pour sa confiance dans l'actualisation de son projet associatif. Cette démarche associe analyse stratégique, réflexion sur les évolutions du secteur et participation des parties prenantes.

L'objectif : faire émerger un projet clair et fédérateur, qui traduise les valeurs et les ambitions de l'association tout en tenant compte de ses ressources. Au-delà de la rédaction d'un document, il s'agit de construire collectivement un cap pour les prochaines années et d'en faire un véritable outil de pilotage et d'anticipation.



FORMATION & CONSEIL

ORGANISER UNE AUTO-ÉVALUATION ET EN EXPLOITER LES RÉSULTATS

Découvrez notre formation sur l'auto-évaluation et donnez à vos équipes les clés pour faire de cette démarche un véritable levier d'amélioration continue.

Vous apprendrez à :

- vous approprier le référentiel et en comprendre les attendus ;
- associer l'ensemble des professionnels pour nourrir une réflexion collective ;
- analyser les résultats pour faire émerger des pistes d'action concrètes et adaptées à votre établissement.

Apports théoriques, échanges de pratiques et mises en situation : vous repartez avec des outils directement utilisables.

Vous préférez être accompagné à chaque étape ? Notre prestation de conseil s'ajuste à vos besoins et à l'avancement de votre démarche, du lancement à la finalisation, en lien étroit avec vos équipes.

SE FORMER À L'AUTO-ÉVALUATION >

ÊTRE ACCOMPAGNÉ À L'AUTO-ÉVALUATION >

RH& Organisation

74 rue Maurice Flandin
69003 LYON
econtact@rh-organisation.fr
04.78.53.28.09
www.rh-organisation.fr